



SIAVED infos

LETTRE D'INFORMATION SUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

NUMÉRO

10

JUILLET 2017



Le SIAVED développe son empreinte locale

Depuis plusieurs années, le SIAVED s'est engagé dans une politique économique et sociétale. Devenu un acteur incontournable, son ancrage territorial lui permet d'établir des liens durables avec de nombreux partenaires, notamment engagés dans l'Économie Sociale et Solidaire. Grâce à ses nombreuses compétences, le SIAVED a développé un maillage de structures qui reposent sur des valeurs et des principes communs : utilité sociale, coopération et ancrage local adapté aux nécessités de chaque territoire et de ses habitants.

Page 5

ÉDITO



Charles Lemoine
Président du SIAVED
Maire de Roeux

Parce que le SIAVED avance

En ce début d'année, l'adoption du budget est une étape décisive pour la poursuite du développement du SIAVED. Le budget 2017 traduit notre volonté d'apporter un service public de qualité renforcé et des dépenses maîtrisées. Il est construit sur des bases solides et, ce qui est essentiel, a permis pour la 3^{ème} année consécutive, de diminuer de 3 % la cotisation de nos adhérents que sont la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis et la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent.

Ce budget répond pleinement aux objectifs stratégiques de notre plan de mandat. Cette rigueur budgétaire permet de renforcer notre démarche « zéro déchet zéro gaspillage », d'améliorer les actions et les outils en faveur du tri, et notamment avec l'arrivée des ambassadeurs du tri.

Il privilégie l'investissement qui permet la réalisation de nouveaux équipements :

- comme les nouvelles déchèteries de SAINT-AMAND-LES-EAUX et WALINCOURT-SELVIGNY,
- l'amélioration de déchèteries existantes lorsque la réglementation et les caractéristiques des sites le permettent,
- la maintenance et le développement de notre Centre de Valorisation Énergétique.

Vous pouvez le constater, le SIAVED prépare l'avenir et entend conforter sa place au rang des principaux acteurs de l'énergie renouvelable et de l'économie circulaire. Notre statut d'expert en matière de collecte et de traitement de déchets nous pousse à voir plus loin. Et réussir, c'est d'abord travailler ensemble comme nous le faisons avec nos collectivités adhérentes, pour la satisfaction des habitants des 3 territoires !

Bonne lecture à tous !

AU SOMMAIRE

LA PRÉVENTION 2	Vers une économie plus respectueuse de l'environnement et de l'humain
Le compostage fait de nouveaux adeptes	L'APPE, une association au service de la jeunesse
Des poules pour picorer vos déchets	L'insertion professionnelle et l'environnement : le challenge d'ACTION
Pour une école « Zéro Déchet »	
LA COLLECTE 3	BUDGET ET PROJETS 2017 DU SIAVED 6 - 7
Les restaurants scolaires en mode AntiGaspi	Dépenses et recettes
Le Point Info Déchets toujours au rendez-vous	Ça bouge dans les déchèteries du SIAVED
Bienvenue aux ambassadeurs du tri : Nina et Damien	Miser sur le développement durable avec BIOM
Un nouveau service pour vos problèmes de bacs	
Une nouvelle façon de collecter le verre	RETOUR SUR LE SIAVED 8
LES DÉCHÈTERIES 4 - 5	Le SIAVED présent lors des manifestations
À la rencontre des agents de déchèteries du SIAVED	La construction du nouveau siège administratif
Je badge pour entrer dans les déchèteries	Le Comité de Suivi, une instance de démocratie participative au SIAVED

Le compostage fait de nouveaux adeptes

Composter, c'est possible pour tous

Tout récemment installé à Douchy-les-Mines, dans une petite maison avec jardin, François 26 ans a décidé de faire du compostage. « J'ai envie d'installer un potager afin de contrôler un peu mieux notre alimentation, et la provenance des produits que l'on utilise, et aussi de maîtriser mes dépenses. Le compostage est donc un bon moyen de nous aider à réaliser ce défi sans utiliser de produits industriels. »

Composter ses déchets est un acte simple mais qui n'est pas nouveau. Nos parents, nos grands-parents le pratiquaient déjà. « Le compostage nous permet aussi de réduire nos déchets, car une grande partie peut être compostée ». Pratiquement tous nos déchets organiques sont compostables : **déchets de cuisine** (épluchures, filtres en papier, pain, fruits et légumes, ...), **déchets de jardin** (tontes de gazon, fleurs fanées, mauvaises herbes, ...) et **déchets de maison** (mouchoirs en papier et essuie-tout, cartons salis, plantes d'intérieur, ...).

Le SIAVED propose donc l'achat des composteurs de **400 et 600 litres**. « Après avoir envoyé mon bon de commande, j'ai été appelé très rapidement pour assister à une réunion sur l'utilisation du composteur. Réunion courte et riche en apprentissage sur la bonne manière de mettre en route le proces-

sus de compostage. L'intervenant est à l'écoute des questions du public. » De plus, « après un montage très simple du composteur, le petit livret fourni est clair et permet très rapidement d'entrer dans le monde du compostage ! »

Chaque année, c'est en moyenne **100 kg de déchets par habitant** qui peuvent être transformés en terreau naturel. « C'est un bel enjeu pour la planète, pour notre bien-être et notre porte-monnaie. »

Depuis janvier 2017 :
1600 composteurs commandés
1200 composteurs distribués
25 réunions d'information

Prochaine étape : les cimetières !

Après avoir développé le compostage individuel avec la vente des composteurs ou

encore la sensibilisation sur des forums et autres événements locaux, un nouveau défi reste à relever : **lancer le compostage collectif dans les cimetières !**

Ainsi, le SIAVED propose à toute commune intéressée par le projet d'installer des bacs pour composter sur place dans leurs cimetières.

Gardigame, un savoir-faire reconnu

Le SIAVED fait appel pour la fabrication de ses composteurs à **Gardigame**, société Jurassienne créée en 1993 par la Fabrique des Gavottes. Soucieux d'écologie et connaisseur du bois, son dirigeant actuel a créé les premiers composteurs modernes de qualité. Éco-conçus, esthétiques et pratiques, ils ont un véritable succès auprès des habitants du territoire.



Les poules picorent vos déchets

Le SIAVED lance cette année une expérimentation au sein de **15 communes pilotes*** de son territoire, en partenariat avec le **Centre Régional des Recherches Génétiques (CRRG)** et la **Ferme Avicole Bauduin** de Rosult. Un duo de poules sera confié en septembre 2017 à **200 familles volontaires** qui, en retour, s'engagent à en prendre soin.

Cette opération n'est pas anodine : ces adoptions permettront la sauvegarde d'espèces de notre région, qui possède le patrimoine avicole le plus riche de France : **Coucou des Flandres, Poule d'Estaires, Poule d'Hergnies et Poule de Bourbourg**.



Les poules allègent le poids des poubelles : elles picorent jusqu'à **150 kg de déchets organiques par an**. De véritables championnes de la réduction des déchets !

Un poulailler témoin à Thun-Saint-Amand !

Dans le cadre de son opération poules, le SIAVED a installé le lundi **19 juin 2017** un poulailler témoin, composé de **4 poules de race locale**, à **Thun-Saint-Amand**. Cette installation s'est effectuée en collaboration avec la mairie. Le poulailler, disposé à côté de l'école primaire, sera inclut dans ses futurs projets pédagogiques.



Pour une école « Zéro Déchet »

Le SIAVED propose aux classes de CM1 et CM2 du territoire, en partenariat avec l'Éducation Nationale, un accompagnement sur 3 thématiques au choix :

- **Le compostage** – le retour à la terre de nos déchets de cuisine et de jardin ;
- **L'éco-consommation** – consommer autrement pour réduire les déchets ;
- **Le gaspillage alimentaire** – comprendre ses enjeux et agir au quotidien.

Pour l'année scolaire 2016-2017, ce sont 9 classes de la CC Cœur d'Ostrevent (CCCO) qui ont participé à l'opération « Zéro Déchet ». 10 classes de la CA Porte du Hainaut (CAPH) pourront s'inscrire pour l'année scolaire 2017-2018, et 10 de la CC Caudrésis Catésis (CCCC) pour 2018-2019.



*sont concernées les communes de Bousignies, Brillon, Bruille-Saint-Amand, Château-l'Abbaye, Flines-lez-Mortagne, Hasnon, Lecelles, Maulde, Millonfosse, Mortagne-du-Nord, Nivelle, Rosult, Rumegies, Sars-et-Rosières et Thun-Saint-Amand.

Les restaurants scolaires en mode Antigaspi

Dans les restaurants scolaires, **plus de 150 grammes de nourriture par repas en moyenne** se retrouvent jetés à la poubelle, soit au moins 20 kilos par élève chaque année. Un sacré gaspillage à l'échelle d'une école ! Pourtant, éviter le gaspillage alimentaire permet de faire des économies : la réduction de seulement **1/3 du gaspillage alimentaire** peut faire gagner à un établissement scolaire plus de **30 euros par an pour chaque élève** ! Cet argent peut être investi là où il est utile : produits locaux et/ou bio, de meilleure qualité, menus à thème...

Des actions sur le long terme ...

C'est en impliquant les élèves, ainsi que le personnel administratif et celui des cantines qu'une meilleure adhésion aux initiatives de réduction des déchets est possible. Le SIAVED a accompagné dans le cadre de son projet "**Antigaspi**", **8 écoles de son territoire*** durant l'année scolaire 2016-2017.

Pour chaque école, des pesées ont été effectuées dans les restaurants scolaires

avant ainsi qu'après diverses actions ludiques : sensibilisations au tri sélectif, animations autour du gaspillage alimentaire, ateliers du goût, et bien d'autres ...

... et un bilan favorable !

Les premières écoles participantes ont constaté une baisse considérable de la quantité de déchets produits par leur restaurant scolaire : - **48% à Rosult et Saint-Vaast-en-Cambrésis**, - **43% à Fenain ou encore - 37% à Bellaing**. Le SIAVED poursuit cette opération à la rentrée **2017-2018**.



* ont été concernés en 2016-2017 les restaurants scolaires de la CAPH (Bellaing, Douchy-les-Mines, Rosult, Thun-Saint-Amand), de la CCCO (Fenain, Warlaing) et de la CCCC (Caudry, Saint-Vaast-en-Cambrésis).

Le Point Info Déchets toujours au rendez-vous

Un doute ? Vous nous appelez, nous vous répondons !

Besoin d'informations sur la collecte de vos déchets ? Vous désirez vérifier les horaires d'une déchèterie, ou encore en savoir plus sur les composteurs ?

Depuis début janvier, le Point Info Déchets (PID) répond aux questions des citoyens.

Le PID a déjà répondu à plus de **17 000 appels** (environ **850 par semaine**) sur la collecte des déchets (33% des appels), mais aussi sur les déchèteries (51%) et les composteurs (près de 4%).

Du lundi au vendredi
de 8h00 à 17h00

N° Vert 0 800 775 537

(appel gratuit depuis un poste fixe)

ou par mail :

pointinfodechets@siaved.fr

Bienvenue aux ambassadeurs du tri : Nina et Damien

En juin, **2 ambassadeurs du tri** ont rejoint les équipes du SIAVED pour le territoire de la **CA Porte du Hainaut**. Leurs missions : améliorer le tri en informant les habitants sur les consignes et les bons gestes à adopter.

Pour cela, ils interviennent dans différentes structures comme les associations (centres sociaux, maisons de quartier, ...),

baillieurs sociaux, écoles, collectivités, ... C'est à l'aide de films, de diaporamas, d'activités manuelles, de jeux et de quiz, qu'ils animent leurs sensibilisations. Ils organisent également des visites pédagogiques sur les déchèteries du SIAVED.

Pour plus d'infos :

ambassadeursdutri@siaved.fr



Un nouveau service pour vos problèmes de bacs



Depuis janvier 2017, le SIAVED collecte vos déchets ménagers en porte-à-porte sur la CA Porte du Hainaut et la CC Caudrésis-Catésis. Afin de fournir **un service de qualité sur la réparation et la livraison de bacs**, 2 binômes de livreurs, pilotés par un gestionnaire de service, travaillent au quotidien pour les habitants.

Chaque jour, les agents effectuent diverses missions comme la gestion et entretien des stocks, la préparation des matériels de prêt

pour les manifestations dans les communes, la mise au rebut des bacs endommagés, ...

Si vous rencontrez des difficultés avec vos bacs de collecte (absence de couvercle ou roue, bac cassé, ...), n'hésitez pas à appeler le Point Info Déchets au **0800 775 537** pour demander une intervention.

Au premier trimestre 2017:

1 607 livraisons de bacs
820 réparations de bacs

Une nouvelle façon de collecter le verre

Vous l'avez peut-être déjà aperçu sur le parking de **Carrefour de Denain** : le **kiosque à verre** est installé depuis le **6 juin 2016**. **L'ADEME**, partenaire du projet, a financé pour partie ce premier kiosque avec l'aide de **Boréal-Écocir**.

Un fonctionnement simple

Le consommateur dépose un par un ses emballages en verre non brisés dans la machine. Une fois le dépôt validé, cette dernière délivre un bon d'achat utilisable (1 à 5 centimes par emballage) dans le magasin partenaire.

Les emballages en verre collectés sont séparés en deux catégories :

- **le verre lavable et réutilisable**, qui sera trié, lavé et prêt pour l'embouteillage.
- **le verre à usage unique**, qui sera cassé et fondu pour produire de nouveaux emballages.

Des résultats durables

Ce projet, issu de la volonté du SIAVED, est d'initier une nouvelle façon de collecter les emballages en verre sur le territoire. Rappelons qu'aujourd'hui, avec la collecte traditionnelle des emballages, seulement 7 bouteilles sur 10 sont recyclées.

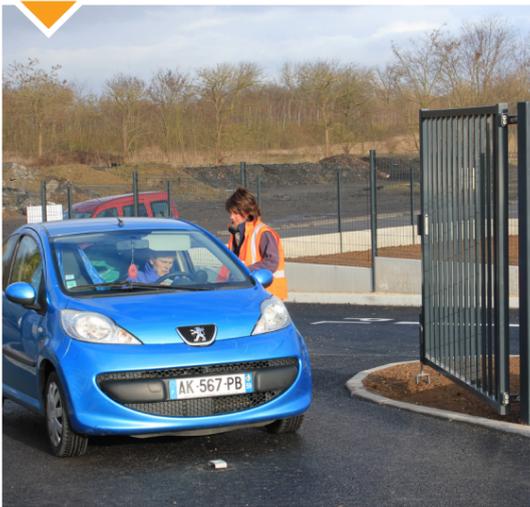
Bientôt, un kiosque à verre sur les parkings des **Leclerc de Bellaing et Saint-Amand-Les-Eaux**

Le kiosque à verre a pour but de réduire les gaz à effet de serre, de développer l'emploi local en alimentant les filières industrielles de lavage et de redonner davantage de pouvoir d'achat aux habitants.

697 525 emballages collectés,
soit **195,66 tonnes** en 1 an

1,4 tonnes d'emballages collectés
chaque jour d'ouverture

À la rencontre des agents de déchèteries du SIAVED



Les agents de déchèteries à votre service au quotidien

« Même si le métier est physique et contraignant » et que « l'essentiel de notre travail s'effectue en extérieur qu'elles que soient les conditions climatiques : fortes chaleurs, froid, vent, pluie, ... » affirment les agents, « tout ce que [nous] fais[ons] à la déchèterie [nous] plaît ».

« Notre métier, avant tout, c'est d'expliquer le tri, aux usagers, le règlement à respecter et qu'ils mettent bien dans les bennes ... »

6 jours sur 7, nos agents de déchèteries reçoivent des déchets verts, des télévisions, des batteries, des piles, des vêtements usagés. Sans hésiter, ils les affectent dans les bonnes bennes et les valorisent quand c'est possible. Avec eux, les déchets ont toujours droit à une deuxième chance.

« À leur passage, les usagers sont là pendant 5 minutes mais ne voient pas l'ensemble du travail effectué ». Au-delà de l'accueil, les missions de nos agents ne s'arrêtent pas là : ils informent, vous orientent au sein de la déchèterie, contrôlent l'accès des nombreux véhicules et corrigent les erreurs de tri.

Techniciens et logisticiens, ils s'assurent que le site reste propre, et qu'il soit respecté de tous. Pour certains déchets comme les déchets dangereux (peintures, solvants, ...), ce sont eux qui les rangent dans les locaux pour votre plus grande sécurité.

Car n'oublions pas que les déchèteries sont des lieux où le risque zéro n'existe pas. De ce fait, de par leurs connaissances et expériences, ils anticipent les apports et programment les enlèvements des bennes.

Enfin, ils gèrent les aléas courants comme les incidents, les conflits éventuels, les incivilités comme « des dépôts sauvages à l'entrée après les journées de fermeture. C'est compliqué, car à l'ouverture du site, nous devons tout nettoyer pour accueillir les usagers en toute sécurité ».

Marie-Claude, usagère des déchèteries, témoigne

« Le 2 mai après-midi, je suis allée à la déchèterie de Rieulay. J'ai été surprise par le très bon accueil reçu, ce qui n'était pas forcément le cas par le passé.

Je voudrais remercier le personnel très aimable, souriant, n'hésitant pas à donner toutes les explications utiles.

Le site est très bien entretenu. La surveillance très approfondie [...] ne me gêne absolument pas dans la mesure où cela est fait pour éviter que certaines personnes mal intentionnées fassent n'importe quoi ».

Adoptez les bons gestes :

Vous êtes de plus en plus nombreux à fréquenter nos déchèteries et nous vous remercions pour vos efforts de tri. Pour la satisfaction de tous, voici quelques consignes :

Vérifiez les horaires d'ouverture des déchèteries :

Avant de vous rendre en déchèterie, consultez notre site Internet www.siated.fr pour vérifier que la déchèterie la plus proche est ouverte.

Respectez les agents et le site :

Les agents sont là pour vous informer et vous orienter. Ils doivent faire respecter le règlement intérieur pour la sécurité de chacun. Par exemple, les mineurs de moins de 16 ans doivent rester dans les véhicules afin d'éviter tout risque d'accident. « Ce ne sont pas des réprimandes mais bien des conseils, et ce qui est important, c'est surtout qu'ils nous respectent. [...] On se sent valorisés quand les personnes sont agréables et souriantes avec nous ».

Effectuez vous-même le tri et le déchargement de vos déchets.

Les agents peuvent vous aider. Mais cela doit être exceptionnel et correspondre à une demande particulière (personnes âgées, enceintes ou handicapées) pour des objets particulièrement lourds ou encombrants.

Nettoyez les surfaces salies :

Après le déchargement de vos déchets, merci de rendre le lieu dans l'état où vous l'avez trouvé. Demandez aux agents de déchèterie présents de vous prêter du matériel (pelles, balais, ...).

Pour des raisons de sécurité, il est strictement interdit pour les usagers de récupérer un déchet dans une benne.

Je badge pour entrer dans les déchèteries

Le Pass'Déchets est en place

Depuis le 9 janvier 2017, le SIAVED a mis en place un système de cartes donnant accès à l'ensemble de ses déchèteries : le « Pass'Déchets ».

À ce jour, c'est un peu plus de 43 000 « Pass'Déchets » qui ont été adressés aux particuliers. Pour tout badge supplémentaire, celui-ci sera facturé et envoyé ultérieurement (plus de 2 000 badges supplémentaires ont été demandés).

Une fois réceptionné, ce « Pass'Déchets » est facile d'utilisation : à l'entrée de la déchèterie de votre choix, il vous suffit de le présenter à la borne qui déclenchera l'ouverture du portique.



Avis aux retardataires : n'oubliez pas de faire votre demande !

À compter du 3 juillet 2017, le « Pass'Déchets » est obligatoire pour accéder à l'ensemble des déchèteries du SIAVED.

Pour ceux n'ayant pas encore fait leur demande, vous pouvez effectuer vos démarches en obtenant le formulaire soit

sur www.siated.fr, soit à votre mairie ou à la déchèterie la plus proche de chez vous. Retournez-le au SIAVED une fois complété.

Vous recevrez dans les plus brefs délais votre badge à votre domicile, accompagné du nouveau règlement des déchèteries.

Depuis septembre 2016, le « Pass'Déchets » a déjà été envoyé à :

43 000 particuliers
237 collectivités
122 entreprises
63 associations

Vers une économie plus respectueuse de l'environnement et de l'humain

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) : de quoi parle-t-on ?

Concrètement, les associations, coopératives, mutuelles ou encore certaines sociétés commerciales avec une vocation sociale, sociétale ou environnementale font partie de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire). Leurs activités ne visent pas l'enrichissement personnel mais le partage et la solidarité pour une économie respectueuse de l'homme et de son environnement. Elles se retrouvent autour de valeurs communes comme :

- La lutte contre l'exclusion, l'insertion sociale ou professionnelle, la lutte contre le gaspillage alimentaire, ...

- La mise en place d'une véritable démocratie au sein de la structure (un individu = une voix).
- Une approche territoriale afin de répondre à des besoins spécifiques et des activités non-délocalisables.

SIAVED et acteurs de l'ESS : un partenariat gagnant

Séduit par les valeurs des acteurs de l'ESS, le SIAVED signe depuis de nombreuses années des partenariats solides et durables pour soutenir les actions de plusieurs associations locales.

En soutenant l'action de celles-ci, le SIAVED

s'engage dans l'insertion sociale, la non-délocalisation d'emplois tout en protégeant notre environnement.

Par exemple, certaines associations collectent régulièrement au sein des déchèteries comme l'APPE de Pecquencourt. L'association y récupère des vélos à réparer dans le cadre de leurs ateliers pour jeunes en difficulté. L'association ACTION, basée à Avesnes-les-Aubert, collecte, quant à elle, des objets pour sa ressourcerie.

Découvrez leurs portraits dans les articles ci-dessous.

L'APPE, une association au service de la jeunesse

L'association, composée notamment d'éducateurs spécialisés, accompagne des jeunes en difficulté, âgés de 16 à 25 ans, dans leurs projets sociaux et professionnels. Soucieux de donner une chance de réussite à ces jeunes, l'APPE de Pecquencourt mène des actions éducatives comme des ateliers de récupération de vélos.

L'avenir des jeunes ... à bicyclette

Un combat de tous les jours dont « [le] cœur de métier rejoint un projet de territoire qui est le déplacement doux, le vélo, les déchets et l'écologie » confie Mustapha et Nicolas, éducateurs à l'APPE. Grâce à la convention signée avec le SIAVED, l'APPE peut animer des ateliers de réparation de vélos avec des jeunes volontaires.

Avec les éducateurs, ces bénévoles récupèrent chaque semaine des dizaines de vélos dans certaines déchèteries du SIAVED* pour ensuite les réparer. Ces vélos seront soit donnés aux jeunes de

l'association ayant besoin de se déplacer, soit vendus pour financer par exemple une partie de leur inscription au permis de conduire. Les jeunes leur donnent ainsi une nouvelle vie !

Ils ont besoin de vous !

Si vous souhaitez faire un geste citoyen, venez déposer dans les déchèteries du SIAVED* votre vieux vélo usagé. C'est l'opportunité de permettre aux éducateurs d'aider de nouveaux jeunes dans le besoin et de les orienter vers un avenir meilleur.

Tous les vélos sont récupérables, quel que soit leur état, et les pièces détachées sont également réutilisables.

* sont concernées par cette opération les déchèteries d'Aniche, d'Erre, de Denain, de Mortagne-du-Nord, de Neuville-sur-Escaut, de Pecquencourt, et de Rieulay.

Pour contacter le Club de Prévention de l'APPE :

33 rue Maurice Thorez
59146 Pecquencourt
Tél : 03.27.88.32.43



L'insertion professionnelle et l'environnement : le challenge d'ACTION

ACTION (Action Intercommunale Pour L'Insertion Sociale, Professionnelle, Culturelle et de Loisirs) est une structure généraliste d'accueil, d'information et de conseil basée à Avesnes-les-Aubert.

Son objectif : avoir une meilleure répartition des richesses. Pour cela l'association s'investit chaque jour pour offrir un environnement socio-professionnel à des personnes exclues de la société. Depuis 2005, elle entre dans l'Insertion par l'Activité Économique (IAE), pour être en 2017 la 1^{ère} association à obtenir l'agrément.

Aujourd'hui, ACTION emploie 15 salariés, notamment sur des postes de valoristes en déchèterie ou d'agents de ressourcerie. L'association contribue ainsi au développement économique du territoire de la CC Caudrésis-Catésis.

Une initiative au cœur de l'ACTION : la ressourcerie

Le concept de ressourcerie est un dispositif de collecte ou de don d'objets pouvant être en bon état ou réparés. Une fois les objets récupérés, ces derniers sont triés, restaurés et nettoyés si besoin, pour être revendus à très bas prix dans le magasin : « la ressourcerie ».

Depuis 2013, ACTION est engagé dans un partenariat avec le SIAVED qui leur permet de professionnaliser et de pérenniser la ressourcerie. Présents dans les déchèteries du SIAVED, les agents valoristes ont pour rôle d'informer les usagers sur le réemploi ainsi que d'identifier et de collecter les objets en bon état que les habitants souhaitent donner. Cette initiative permet la réduction des déchets grâce à leur valorisation.

En achetant à la ressourcerie, vous participez à la création d'emplois locaux, au développement économique du territoire et aussi à la préservation de l'environnement par le recyclage.



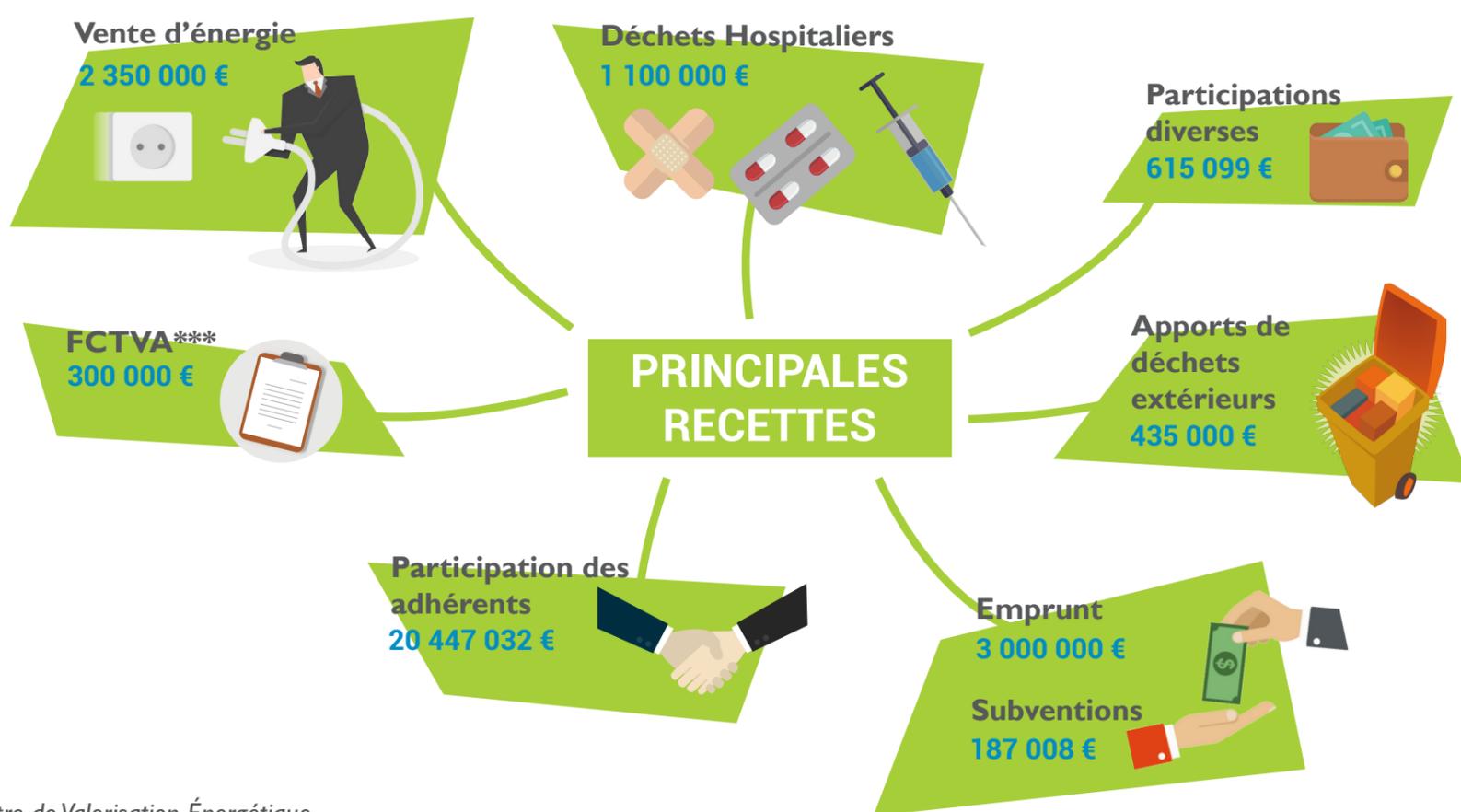
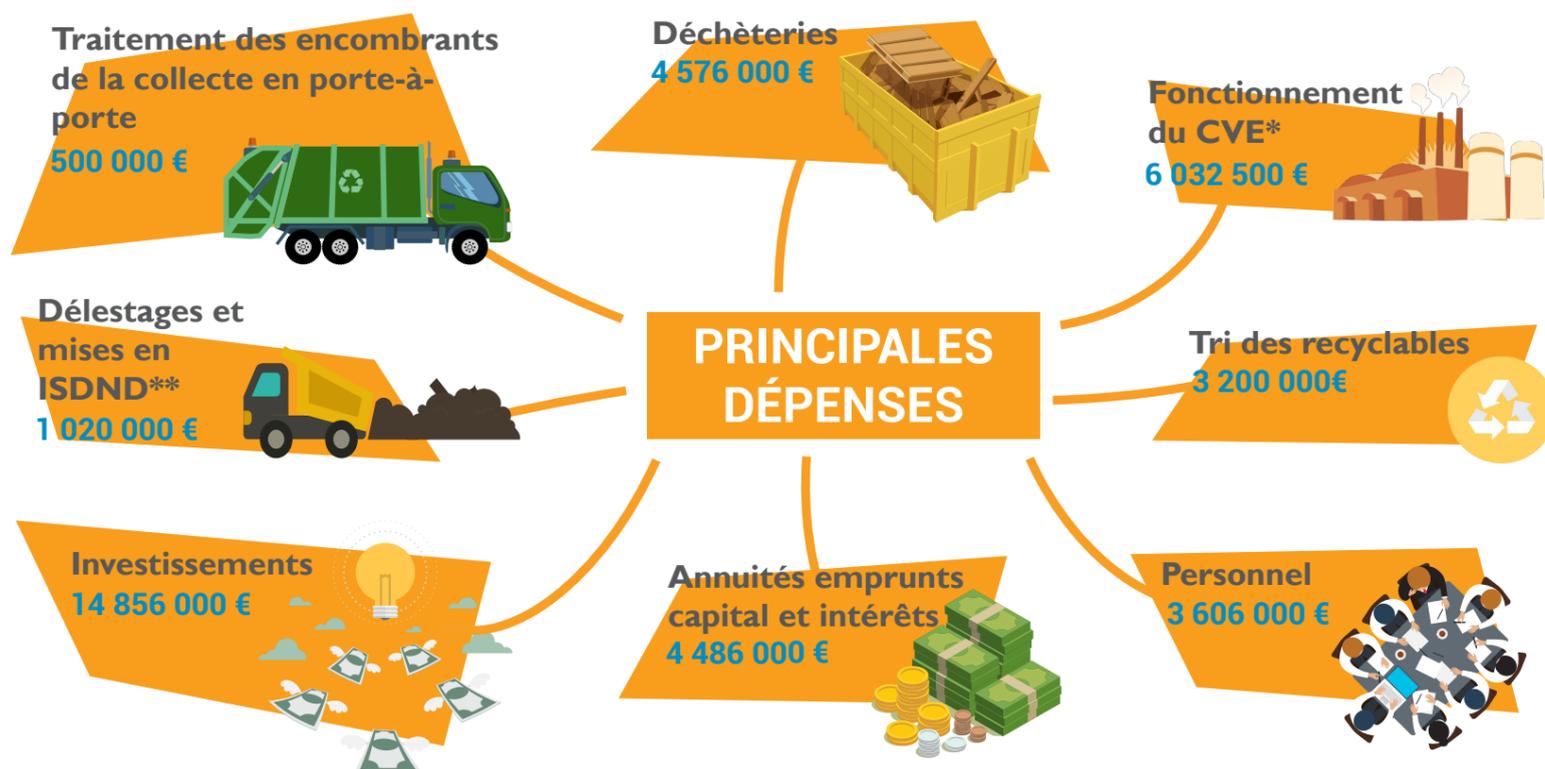
Pour contacter ACTION :

7, rue du 19 Mars 1962
59129 Avesnes les Aubert
Tél : 03.27.82.29.82



LE BUDGET 2017 DU SIAVED

Le budget primitif du SIAVED a été voté le **13 avril 2017** et adopté à l'unanimité.
Les données ci-dessous reprennent uniquement les dépenses et recettes principales du SIAVED.
Le budget équilibré du **SIAVED** s'élève à un montant de **41 307 168 €**.



* Centre de Valorisation Énergétique

** Centre d'enfouissement

*** Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée

PRINCIPAUX PROJETS EN 2017

- Réseaux de chauffage individuel ou urbain : 1 400 000 €.
- Installation du process Nox* améliorant le contrôle des rejets atmosphériques : 1 650 000 €.
- Construction des déchèteries de Saint-Amand-les-Eaux et de Walincourt-Selvigny : 3 180 000 €.
- Nouveau bâtiment administratif : 2 000 000 €.
- Aménagement du site du CVE (augmentation de la fosse et la construction d'un nouveau pont bascule) : 1 420 000 €.

* Oxyde d'azote

Ça bouge dans les déchèteries du SIAVED

À Saint-Amand-les-Eaux

Une nouvelle déchèterie est prévue afin d'accepter davantage de déchets. En collaboration avec le bureau d'études ATC 59, basé à Thiant, la fin de construction est prévue pour le 1^{er} semestre 2019.

Sa particularité sera de collecter l'amiante pour le nord du territoire du SIAVED. C'est pourquoi la procédure préalable à la construction est un peu plus longue qu'habituellement puisque le SIAVED doit lancer une enquête publique afin d'obtenir l'autorisation nécessaire à l'acquisition du permis de construire ainsi qu'à l'exploitation du site.

Le terrain qui accueillera cette déchèterie a été cédé au SIAVED par la CA Porte du Hainaut pour l'euro symbolique.

À Walincourt-Selvigny

Durant l'été 2015, le SIAVED a décidé de fermer la déchèterie de Walincourt-Selvigny, celle-ci ne répondant plus aux normes nécessaires à la sécurité des usagers et du personnel.

En avril 2017, le SIAVED a lancé une étude pour l'édification d'une nouvelle déchèterie. Le terrain sur lequel la construction est prévue a été cédé pour l'euro symbolique au SIAVED par la CC Caudrésis-Catésis.

En collaboration avec le bureau d'études Verdi Ingénierie, un dépôt de permis de construire est prévu en juillet 2017. Cela permettra de terminer la déchèterie d'ici l'été 2018.

À Aniche

Suite à de nombreuses incivilités constatées à la déchèterie d'Aniche (effractions, vols, dégradations, incendies ...), un nouveau système de sécurité a été installé en mai dernier.



Ainsi, une clôture électrifiée de 10 000 volts protège maintenant la déchèterie (y compris le portail), et est accompagnée d'un réseau de 6 caméras de sécurité. L'entreprise SOFRATEL, prestataire retenu pour cette installation, assure la vidéosurveillance du lieu, et contactera les forces de l'ordre en cas de constatation d'effraction.

Présenté le 17 mai aux élus du SIAVED ainsi qu'aux forces de l'ordre, ce nouveau système de sécurité fait déjà ses preuves. Depuis son installation, les tentatives d'intrusion s'avèrent infructueuses. Si le constat continue d'être positif, il sera envisagé d'étendre le système à d'autres déchèteries.



Modélisation de la future déchèterie de Saint-Amand-Les-Eaux.
La fin de construction est prévue pour le 1^{er} semestre 2019.

Miser sur le développement durable avec Biom

Le SIAVED a à cœur de placer l'humain et sa démarche de développement durable au centre de ses préoccupations. Pour donner du sens à ses actions, le SIAVED est le 1^{er} syndicat mixte de France à avoir rejoint la Biom Attitude.

La BIOM Attitude : un outil d'évaluation

Biom Work est une agence de notation spécialisée dans le développement durable qui mesure en euros ce qu'une entreprise ou une collectivité, en plus de son activité, apporte au territoire en termes d'emploi, de service public et de préservation de l'environnement.

Ce résultat performant se justifie par le nombre d'emplois que le SIAVED crée en France et plus particulièrement sur son territoire ainsi que son implication dans la vie économique et associative.



Le SIAVED : un exemple à suivre

Les résultats du SIAVED sont excellents : 65% de l'argent dépensé par le syndicat est investi en faveur du développement durable*.

*emploi, environnement, économie



Pour mieux comprendre :

Par exemple, lorsque le SIAVED investit dans une prestation de 1 000 € HT, 650 € HT sont alors réinvestis sur le territoire.

Parole d'élus

« Comme chaque année, le SIAVED vous présente de façon simplifiée et claire son budget 2017. Vous y retrouverez les dépenses et recettes principales de notre syndicat.

Selon le souhait de notre président, Charles Lemoine, et ce depuis trois ans, la participation des adhérents (CA Porte du Hainaut, CC Coeur d'Ostrevent et CC Caudrésis-Catésis) ne cesse de baisser. Cette année, la participation par habitant s'élève à 68,82 € (contre 75,55 € en 2014, 73,28 € en 2015 et 71,08 € en 2016). Nous nous réjouissons de ces résultats, fruits d'une gestion très rigoureuse. »

Les Vice-Présidents de la Commission Finances



Bruno SALIGOT
Vice-Président du SIAVED
Maire d'Escaudain



Jean SAVARY
Vice-Président du SIAVED
Maire de Monchecourt



Serge SIMEON
Vice-Président du SIAVED
Maire de Le Cateau-Cambrésis

Le SIAVED présent lors des manifestations



Le salon Made in Hainaut des 18 et 19 mai à Wallers

Événement professionnel d'envergure, ce sont **270 stands** pour **310 entreprises**, répartis sur **6 000 m² de salon**, et plus de **5 186 visiteurs**, qui ont fait vivre le salon. Le SIAVED était présent lors de l'évènement pour faire découvrir aux visiteurs ses activités. Le syndicat a profité de ce moment pour proposer un jeu concours afin de gagner un composteur en bois.

Le Forum Environnement des 26 et 27 mai au Parc Maingoval de Douchy-les-Mines

C'était une occasion supplémentaire pour renseigner les citoyens désireux d'en apprendre davantage sur les bonnes mesures environnementales, et notamment sur le gaspillage alimentaire ou encore le compostage.

La construction du nouveau siège administratif ...

Depuis de nombreuses années, le siège du SIAVED est installé dans des modulaires devenus trop vétustes et trop étroits avec l'arrivée de nouveaux services.

C'est à ce titre que les élus ont décidé la construction d'un nouveau siège pour le personnel administratif. C'est l'agence "**Génération 3 Architectes**", basée à Prouvy (59121), qui a été sélectionnée pour la création de ces bureaux.

Plusieurs améliorations sont prévues avec entre autres un grand espace pédagogique qui permettra de présenter notre métier et

notre savoir-faire à tous les visiteurs, et plus particulièrement au jeune public.

De grandes salles de réunion sont prévues. Elles assureront entre autres nos séances de Bureau et de Comité Syndical.

La finalisation des travaux est prévue pour le **1^{er} semestre 2019**.

Les bureaux administratifs temporairement transférés au SIAVED Logistique

Dans l'attente de ce nouveau siège, le personnel sera transféré au **SIAVED**

Logistique, récemment acquis par le SIAVED et situé au 2bis route de Lourches à Douchy-les-Mines (en face du CVE).



Le Comité de Suivi, une instance de démocratie participative au SIAVED

Informier et faire participer divers acteurs est un enjeu majeur pour le SIAVED. Dans le cadre de **relations de partenariat**, le syndicat a mis en place en avril 1999 une instance consultative et informative : le **Comité de Suivi**. À l'origine, il était organisé pour permettre notamment aux associations locales comme **Denain Écologie** de suivre l'évolution des travaux du Centre de Valorisation Énergétique. La consultation des acteurs s'est étendue par la suite à **la plateforme de compostage des déchets verts et fermentescibles ainsi qu'au Centre de Tri des Emballages Ménagers de Suez RV** (ex-Recydem) à Lourches.

Depuis plus de 15 ans, le Comité de Suivi accueille **toutes les personnes soucieuses de leur environnement et de l'amélioration de leur cadre de vie**. Aussi, cette instance compte en plus des associations environnementales (chasseurs, pêcheurs et écologistes), des représentants des communes, des commerçants, des comités de quartier, des médecins, des bailleurs, et surtout des riverains, ... Ces acteurs sont **associés en amont des réflexions** et peuvent ainsi être **force de propositions** sur des sujets tels que les rejets atmosphériques du Centre de Valorisation Énergétique ou encore sur des projets de proximité comme la construction de déchèteries, ...

« **Un véritable climat de confiance et de transparence, avec des échanges constructifs, s'est établi avec le SIAVED** » souligne Solange LEMOINE, Vice-Présidente de Denain Écologie.

15 mars 2017 : Le comité de suivi s'est rassemblé sur la plateforme de compostage.

A cette occasion ont été exposés par la société exploitante le rapport d'activité et le bilan environnemental. Une visite de site a également été organisée afin de présenter les améliorations techniques apportées sur le site.



Le Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets est un service public, acteur du développement durable de son territoire. Créé en 1977, et modifié en 2003, le syndicat regroupe aujourd'hui 113 communes sur 3 intercommunalités (297 100 habitants) :

- la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH)
- la Communauté de Communes du Coeur d'Ostrevent (CCCCO)
- la Communauté de Communes du Caudrésis et Catésis (CCCC)

Engagé dans une politique environnementale qui s'inscrit dans les préconisations du Grenelle de l'Environnement, le SIAVED travaille dans l'intérêt de la population afin de lui offrir des équipements performants pour lui garantir sa santé et sa sécurité dans la connaissance des normes actuelles.

Directeur de publication : Charles Lemoine - Rédacteur en chef : Daniel Tison

Conception / Mise en page : Service communication du SIAVED - Rédaction : Service communication du SIAVED

Impression sur papier recyclé : Visuel Concept - Distribution : Adrexo - Photos : Service Communication du SIAVED / Fotolia / Freepik / Flaticon / Thierry Tonneaux

AVEC LA COLLABORATION DE NOS PARTENAIRES :

